

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2025
Adopté à l'unanimité

- 26/249 Vote du Compte Administratif 2025
Adoptée à l'unanimité
- 26/250 Affectation du résultat
Adoptée à l'unanimité
- 26/252 SIVOS Participation 2026
Adoptée à l'unanimité
- 26/253 Travaux : Clôture terrain Mme Lucas Gilberte / Commune
Adoptée à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TROUVILLE-ALLIQUERVILLE (76210)

L'an deux mil vingt-six, le douze du mois de mars à vingt-heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Christian PARIS, Maire.

Date de convocation : 02/03/2026

Etaient présents : M. Paris, M. Leroux, Mme Desrivières, Mme Evrard, M. Berger, Mme Delahays, Mme Benard, M. Gréaume, M. Roussel, Mme Gréaume, Mme Verdière.

Absent(s)-Excusé(e)s :

Mme Cabot (pouvoir donné à Me Desrivières)
M. Ferry (pouvoir donné à M. Paris)
M. Lucas

Nombre de conseillers :

-En exercice : 14
-Présents : 11
-Votants : 11

Secrétaire de séance : Mme Desrivières

249/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Jocelyne Benard, vote à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2025, le Maire s'étant retiré lors du vote, et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	231 060,40
	Réalisé :	137 676,11
	Reste à réaliser:	88 100,00

Recettes	Prévu :	231 060,40
	Réalisé :	218 956,12
	Reste à réaliser:	8 100,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	500 357,19
	Réalisé :	380 240,27
	Reste à réaliser:	0,00

Recettes	Prévu :	500 357,19
	Réalisé :	502 145,27
	Reste à réaliser:	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	81 280,01
Fonctionnement :	121 905,00
Résultat global :	203 185,01

Fait à Trouville-Alliquerville,
Le 13 mars 2026,



Christian PARIS, Maire

Département de la Seine-Maritime
Arrondissement du Havre

Mairie
de
Trouville-Alliquerville
76210

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217607159-20260313-2502026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TROUVILLE-ALLIQUERVILLE (76210)

L'an deux mil vingt-six, le douze du mois de mars à vingt-heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Christian PARIS, Maire.

Date de convocation : 02/03/2026

Etaient présents : M. Paris, M. Leroux, Mme Desrivières, Mme Evrard, M. Berger, Mme Delahays, Mme Benard, M. Gréaume, M. Roussel, Mme Gréaume, Mme Verdière.

Absent(s)-Excusé(e)s :

Mme Cabot (pouvoir donné à Me Desrivières)
M. Ferry (pouvoir donné à M. Paris)
M. Lucas

Nombre de conseillers :

-En exercice : 14
-Présents : 11
-Votants : 13

Secrétaire de séance : Mme Desrivières

250/ AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2025,

Décident à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : EXCEDENT	121 905, 00
Affectation complémentaire en réserve (1068)	16 000,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)	105 905,00
Résultat d'investissement reporté (001) : EXCEDENT	81 280,01

Fait à Trouville-Alliquerville,
Le 13 mars 2026,



Christian PARIS, Maire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TROUVILLE-ALLIQUERVILLE (76210)

L'an deux mil vingt-six, le douze du mois de mars à vingt-heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Christian PARIS, Maire.

Date de convocation : 02/03/2026

Etaient présents : M. Paris, M. Leroux, Mme Desrivières, Mme Evrard, M. Berger, Mme Delahays, Mme Benard, M. Gréaume, M. Roussel, Mme Gréaume, Mme Verdière.

Absent(s)-Excusé(e)s :

Mme Cabot (pouvoir donné à Me Desrivières)
M. Ferry (pouvoir donné à M. Paris)
M. Lucas

Nombre de conseillers :

-En exercice : 14
-Présents : 11
-Votants : 13

252/ SIVOS Participation 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un appel de fond a été demandé par le Sivos d'un montant de 10 000€. Le montant total de la participation pour la commune de Trouville-Alliquerville s'élève à la somme de 47 379,34€. Les membres acceptent.

Fait à Trouville-Alliquerville,
Le 16 mars 2026,



Christian PARIS, Maire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TROUVILLE-ALLIQUERVILLE (76210)

L'an deux mil vingt-six, le douze du mois de mars à vingt-heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Christian PARIS, Maire.

Date de convocation : 02/03/2026

Etaient présents : M. Paris, M. Leroux, Mme Desrivières, Mme Evrard, M. Berger, Mme Delahays, Mme Benard, M. Gréaume, M. Roussel, Mme Gréaume, Mme Verdière.

Absent(s)-Excusé(e)s :

Mme Cabot (pouvoir donné à Me Desrivières)
M. Ferry (pouvoir donné à M. Paris)
M. Lucas

Nombre de conseillers :

-En exercice : 14
-Présents : 11

253/ TRAVAUX : Clôture Terrain Mme Lucas Gilberte / Commune

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'achat du terrain de Mme Gilberte Lucas, il a été convenu que la commune mette en place une clôture afin de séparer les terrains. Trois devis sont présentés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 9 pour et 4 abstentions, décide :

-De retenir le devis de la société Aux Jardins de Benoit qui s'élève à la somme de 3 888,40€ ttc,

-D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait à Trouville-Alliquerville,
Le 16 mars 2026,



Christian PARIS, Maire